

# Google va renforcer la confidentialité de Buzz

L'affaire Google Buzz arrive à son terme. Après le lancement du réseau social façon Twitter de la firme de Mountain View [en février 2010](#), plusieurs voix s'étaient élevées pour dénoncer [le manque de protection de la vie des internautes](#) utilisant ce service. Aux Etats-Unis, l'Electronic Privacy Information Center (EPIC) avait ainsi lancé une procédure visant Google Buzz devant la Federal Trade Commission (FTC), rappelle [l'Espresso.fr](#).

L'organisation américaine de défense des libertés civiles et de la vie privée sur les réseaux de communication électronique considérait que la manière dont Google Buzz a été lancé constitue une violation flagrante de la loi fédérale sur la protection des consommateurs. L'EPIC demandait alors à la FTC d'obliger Google à adopter « *une procédure d'opt-in complète sur Google Buzz, de cesser l'exploitation des contacts privés des utilisateurs de Gmail pour alimenter son réseau social et de permettre à ses membres de disposer d'un contrôle important sur ses données personnelles* ».

Aujourd'hui, Google Buzz vient de conclure un accord à l'amiable avec la FTC. Lequel prévoit que Google s'engage à lancer un programme permettant de mieux gérer la confidentialité des données des utilisateurs de son réseau social. La firme de Mountain View subira également plusieurs contrôles indépendants tous les deux ans pendant les 20 années à venir. « *C'est un règlement très contraignant qui garantit que Google honorera ses engagements et fournira une protection forte pour la confidentialité* », assure Jon Leibowitz, le directeur de la FTC.

La FTC souligne également que Google Buzz a trompé les internautes, notamment en les laissant croire que les utilisateurs de Gmail pouvaient facilement désactiver Google Buzz, alors que le paramètre permettant de le faire n'était « *pas opérationnel* ». En outre, le réglage des paramètres pour contrôler le partage des données personnelles avec les autres utilisateurs était « *confus et difficile à trouver* ». Ce qui n'est pas faux.